



FORMATION ACTION REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI (maj janvier 2026)

DUREE

49 heures (7 jours)

PREREQUIS

Aucun

PRIX

Formule inter entreprise : 3.920 €HT par participant, à partir de 3 participants, 5 maximum
Formule intra : 8.820 €HT, maximum 8 participants par session.

PUBLIC VISE

Cette formation s'adresse à tout professionnel sensible à la gouvernance et à la sécurité de systèmes d'information et souhaitant mettre en œuvre une démarche de mise en œuvre d'une PSSI

OBJECTIFS

Objectifs pédagogiques :

- ✓ Entreprendre une évaluation de la maturité de la sécurité de l'organisme,
- ✓ Identifier les failles et les faiblesses organisationnelles et techniques
- ✓ Prévoir et appliquer un plan d'actions correctives et des règles associées.
- ✓ Evaluer l'importance du rôle que joue le système d'information dans le fonctionnement de l'ensemble des services.

Objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, les participants seront capables de

MOYENS D'ENCADREMENT

Cette formation est dispensée par un formateur expert en cybersécurité et ancien Directeur des systèmes d'information.

Il intervient auprès des entreprises pour des audits de cybersécurité et d'évaluation des risques, ainsi que les démarches de mise en conformité et les plans de remédiation.

Il accompagne les organisations dans leur démarche de gouvernance des données et d'amélioration de la gestion des équipes des direction des systèmes d'information.



FORMATION ACTION REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI (maj janvier 2026)

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour plus de renseignement, nous contacter.

FORMATS DE LA FORMATION

Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :

- En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement.
- En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par DONNEO et répondant aux règles des ERP

Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :

- Les dates et horaires de la formation
- L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels)
- Les informations concernant les pauses et la prise de repas

PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL

Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :

- Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,
- Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours diaporama
- Travaux collectifs
- Plans d'actions individuels
- Quiz
- Source : guide et référentiels officiels



FORMATION ACTION REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI (maj janvier 2026)

PROGRAMME DETAILLE

MODULE 1 : DEFINIR LE PERIMETRE DE LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION (10,0 H)

Il est articulé en 4 séquences d'accompagnement de 2,5 h chacune et d'une séquence de travail personnel, ci-après appelé intersession.

Séquence 1 : Définir ce qu'est une politique de sécurité du système de l'information (PSSI)

Séquence 2 : Appréhender les éléments importants d'une PSSI

Séquence 3 : Répertorier les éléments opérationnels de la PSSI

Séquence 4 : Savoir analyser un rapport d'audit

Intersession : sur le Template de la PSSI (Evalué à 4H00 pour les participants)

MODULE 2 : REDIGER LA POLITIQUE DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION (30,0 H)

Il est articulé en 12 séquences d'accompagnement et de séquence de bilan d'avancement de la formation dénommés comités de pilotage. La 1ère séquence permet de restituer et analyser le travail d'intersession, les autres séquences servent à travailler sur les 11 thèmes de la PSSI, Identifier les contenus à rédiger, planifier le travail d'intersession en termes de rédaction

Séquence 5 : Restituer et analyser le travail d'intersession

Séquence 6 : le cadre de la PSSI

Séquence 7 : Connaissance de l'organisation

Séquence 8 : Sensibilisation, formation et respect des règles de sécurité

Séquence 9 : Évaluation et gestion des risques

Séquence 10 : Politiques de sécurité

Séquence 11 : Mesures de sécurité

Séquence 12 : Gestion des incidents de sécurité

Séquence 13 : Mécanismes de contrôle et d'audit

Séquence 14 : Plan de continuité d'activité

Séquence 15 : Gestion des fournisseurs et des sous-traitants

Séquence 16 : Plan d'amélioration continue

Par défaut, les séquences sont planifiées tous les 15 jours, et un aménagement pourra être effectué en fonction de l'agenda du client en début ou en cours de formation.

COMITES DE PILOTAGE (9,0 H)

Comités de pilotage : un comité de pilotage sera positionné tous les 2 ou 3 séquences environ,

Soit 6 comités de 1,5 heures chacun.



FORMATION ACTION REALISER ET METTRE EN PLACE UNE PSSI (maj janvier 2026)

Ces comités permettent d'analyser le planning de la formation par rapport à la prévision.

Objectif : Identifier les points bloquants auprès des apprenants et comment les résoudre, d'adapter le contenu de la formation par apport de matière afin de répondre aux questions soulevées par les stagiaires.

EVALUATION

En début de chaque session de formation, un temps est consacré aux attentes des participants ou au rappel des contenus abordés sur les formations passées. Les comités de pilotage servent à approfondir et adapter l'échange et imaginer des approfondissements spécifiques sur des questions ou points soulevés par les participants.

Le travail d'intersession à partir d'un document dédié est noté qualitativement selon la façon dont le stagiaire aura appréhendé le document, Identifié les points à traiter et comment il se sera positionné sur les points à traiter.

En fin de formation, un QCM de validation des acquis pourra être proposé portant sur l'intégralité du module, qui est noté.

CONTACT ET ASSISTANCE

Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation :

Contact : Arnaud GARCIA

Mail : formation@donneo.fr

Tel : 06 84 80 39 98

DONNEO par PROJECTEEC est organisme de formation agréé QUALIOPF.

Arnaud GARCIA est référent handicap pour l'organisme de formation et référent égalité professionnelle.